

## Appel à contribution

### « RESEAUX ET RESEAUTAGE EN f/FRANCOPHONIE DIMENSIONS FORMELLES ET INFORMELLES »

Université Jean Moulin Lyon 3 et Institut international pour la Francophonie

Revue internationale des Francophonies

Rédacteurs invités :

**Frédéric RAMEL**, Professeur des universités en science politique à l'IEP de Paris.

**Hong Khanh DANG**, Docteur en science politique, Institut international pour la Francophonie, Université Jean Moulin Lyon 3.

**Ousmanou NWATCHOCK A BIREMA**, Doctorant en science politique, A.T.E.R, Institut international pour la Francophonie, Université Jean Moulin Lyon 3.

---

La notion de « réseau » est très usitée aujourd'hui pour rendre compte de la complexité de certaines relations sociales ou professionnelles (Latour, 2005) et des interactions diversifiées qui structurent ces relations (Latour et Woolgar, 1979). La notion a pris de l'ampleur ces dernières années avec la démultiplication des réseaux de transport et de communication qui meublent la mondialisation en cours (Marneffe et Denis, 2006). C'est davantage avec le développement de la téléphonie mobile et des nouvelles technologies de l'information et de la communication que le réseau est devenu une réelle préoccupation pour les chercheurs en sciences techniques et ceux des sciences économiques (Grossetti et Bès, 2003).

Dans ces domaines, le « réseau » est utilisé pour exprimer les flux issus des interconnexions entre objets différents (ordinateurs, téléphones portables...), appartenant à un même système de données et assurant les échanges d'informations et de communications entre eux (Cardon et Granjon, 2003). Cette définition essentiellement technologique et informatique de la notion de « réseau » a sa correspondante sur les plans humain et institutionnel. C'est à ce titre que le « réseau » devient intéressant pour l'analyste des sciences sociales, qui cherchera à rendre compte des possibilités de « réseautage » en société et des acteurs qui animent ces réseaux (Colonomos, 1995). Justement, cette perspective a historiquement été utilisée par les sociologues anglo-saxons (Moreno, 1934 ; Barnes, 1954 ; Nadel, 1957), qui ont principalement cherché à faire du « réseau » à la fois un outil d'observation des dynamiques fonctionnelles des unités sociales et un objet d'analyse de la société dans ses dimensions collectives et individuelles (Claisse, 2006 ; Mercklé, 2004 ; Colonomos, 1995). C'est au détour des années 1970 que la question des « réseaux » devient

une réelle préoccupation pour les politologues ; avec notamment le développement des *Policy Networks* (Vincent Lemieux, 2004), dans leur ambition de porter cette notion du seul cadre des interactions subjectives qu'ont mises en avant les sociologues vers un niveau plus complexe des formes d'organisation au sein desquelles de nombreux acteurs se retrouvent impliqués de manière durable et en situation d'interdépendance (Vandenberghe, 2001).

C'est cette dimension politique des réseaux qui justifie l'application de cette notion aux organisations politiques fonctionnant sur la base d'une bureaucratie officielle, mais demeurant en transaction permanente avec le monde qui leur est extérieur. Vincent Lemieux (2002) l'a mieux exprimé, en recourant à la notion de « *réseau de politique publique* » dans une sorte de théorie générale des politiques publiques, à partir du cas canadien. Cette perspective politique garde l'avantage de contraindre l'analyste à concilier les dimensions formelles et informelles dans l'observation et l'étude des institutions politiques aux niveaux *micropolitique* ou *macropolitique*. C'est à ce titre qu'il convient d'exploiter le « réseau » et le « réseautage » qu'il fabrique pour se saisir des « *nœuds de relations* » (Lemieux, 2004) produits par des acteurs individuels ou collectifs dont les transactions façonnent le fonctionnement de structures institutionnelles données. Dans ce sens, notre démarche est portée sur la F/francophonie, dans ses acceptions multilatérale et sociétale (Tabi Manga 2010 ; Guillou, 2005).

D'une part, nous mobilisons le « réseau » pour expliciter la structuration institutionnelle de la Francophonie multilatérale (Organisation internationale de la Francophonie, OIF) en portant un regard sur les différentes structures qui donnent sens aux politiques sectorielles de cette organisation. D'autre part, la réflexion est appelée à prendre la francophonie comme espace social transnational, favorisant des échanges sociaux et culturels en s'appuyant sur un complexe de réseaux dont l'identification est parfois mal aisée à établir (Tétu, 1997). Cette double entrée a une plus-value analytique car elle permet de croiser l'analyse des réseaux à l'intérieur de la Francophonie et ceux à l'extérieur qui impactent le fonctionnement de cette organisation. En partant de l'idée qu'à travers ses réseaux, la F/francophonie crée et consolide des solidarités objectives ou subjectives entre ses membres et ses animateurs, nous souhaitons que les communications puissent identifier des systèmes de réseaux et de réseautage précis qui se déploient en F/francophonie, sans omettre de rendre compte de leur formation, leurs logiques de fonctionnement et les effets produits par leurs actions pour la Francophonie elle-même et ceux qui y agissent.

Dans ce sens, nous engageons les communicants, sans restriction disciplinaire, à répondre à des questions telles que : En quoi la F/francophonie constitue-t-elle un complexe de réseaux ? Quels sont-ils et quels sont leurs apports tant pour la F/francophonie que pour les acteurs impliqués ? Comment se forment-ils ou se sont-ils formés ? Comment fonctionnent-ils ? Quelles sont leurs finalités et comment la F/francophonie concilie-t-elle ses réseaux formels et informels ? La Francophonie et ses réseaux : quels rapports avec d'autres réseaux non francophones ?

Les professionnels de la Francophonie multilatérale, les animateurs de la francophonie populaire, civile et du quotidien, les chercheurs en sciences sociales et économiques, les enseignants, etc. sont invités à soumettre leur proposition d'article.

## Calendrier :

L'évaluation se fait sur la base de l'article complet.

1. Date butoir d'envoi de la proposition d'article : 31 mai 2018
2. Date d'envoi de l'article complet : 15 juillet 2018
3. Retour des évaluations par les évaluateurs : 15 septembre 2018
4. Publication du numéro spécial « *Réseaux et réseautage en f/Francophonie : Dimensions formelles et informelles* » de la Revue internationale des Francophonies : 15 décembre 2018.

**Contact :** [rif@univ-lyon3.fr](mailto:rif@univ-lyon3.fr)

- **Dr Aurore SUDRE**, Université Jean Moulin Lyon 3 – Institut international pour la Francophonie.
- **Camelia DANC**, Université Jean Moulin Lyon 3 – Institut international pour la Francophonie.

## Bibliographie indicative

Bagayoko N., Ramel F. (2013), *Francophonie et profondeur stratégique*, IRSEM, n° 26.

Cardon D., Granjon F. (2003), « Peut-on se libérer des formats médiatiques ? Le mouvement alter-mondialisation et l'Internet », *Mouvements*, vol. 1, n° 25, p. 67-73.

Colonomos A. (1995), « Sociologie et science politique : les réseaux, théories et objets d'études », *Revue française de science politique*, n° 1, p. 165-178.

De Marneffe D., Denis B. (dir.) (2006), *Les réseaux littéraires*, Bruxelles, Presses universitaires de Liège, Université libre de Bruxelles.

Degenne A., Forse M. (1994), *Les réseaux sociaux. Une approche structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin.

Grossetti M., Bes M.-P. (2003), « Dynamiques des réseaux et des cercles. Encastremets et découplages », *Revue d'économie industrielle*, vol. 103, p. 43-58.

Guillou M. (2005), *Francophonie-puissance. L'équilibre multipolaire*, Paris, Ellipses.

Latour B. (2007), *Reassembling the social: An Introduction to Actor-Network Theory*, Oxford University Press.

Latour B., Woolgar S. (1996), *La vie du laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.

Lazega E. (1994), « Analyse de réseaux et sociologie des organisations », *Revue Française de Sociologie*, vol. 35, n° 2, p. 293-320.

Lazega E. (1998), *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, coll. « Que sais-je ? », n° 3399, Presses Universitaires de France.

Le Galès P., Thatcher M. (dir.) (1995), *Les réseaux de politique publique*, Paris, L'Harmattan.

Lemieux V. (1982), *Réseaux et appareils. Logique des systèmes et langage des graphes*, Paris, Maloine.  
Lemieux V. (2004), « Réseaux et science politique », *Globe*, vol. 71, n° 1, p. 27-41.

Lorrain F., White H. (1971), « Structural equivalence of individual in social networks », *Journal of Mathematical Sociology*, vol. 1, p. 49-80.

Mercklé P. (2004), *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte.

Tabi Manga J. (2010), *Francophonie : lieu de mémoire, projet d'espoir*, Yaoundé, Afrédit.

## **Politique rédactionnelle**

### **Biographie, résumés, mots-clés**

**Biographie** : La biographie ne doit pas dépasser 5 lignes.

**Résumé** : Le résumé ne doit pas dépasser 100 mots.

**Abstract** : La traduction en anglais ne doit pas dépasser 100 mots.

**Mots-clés** : 5 mots maximum.

**Keywords** : 5 mots maximum.

Les mots-clés et les keywords doivent être en minuscules (sauf l'initiale des noms propres).

### **Taille et organisation de la publication**

**L'article doit faire entre 20 et 25 pages** (références comprises – tableaux, figures et annexes non compris) saisies à interligne 1,5 cm ; marges : haut, bas, gauche et droite de 2,5 cm ; format A4 (21x29,7 cm) ; police 12 pts.

Votre texte devra être **aéré** et **ne pas comprendre de lien hypertexte**. Les paragraphes ne devront pas être **trop longs**.

Les **accents** doivent apparaître sur les **majuscules** (par exemple, Etat = **État**, A jamais = **À jamais**).

L'envoi se fait uniquement sous format **Word.doc** (attention à ne pas envoyer de fichier sous format .docx).

**Titres et sous-titres** : Ils doivent être courts, avec une majuscule **uniquement pour les débuts de titre** et faire l'objet d'une numérotation (I, I.1., I.1.1., etc.).

**Tableaux, graphiques, organigrammes, cartes** : ils sont numérotés et ont un titre.

### **Références**

Les sources bibliographiques doivent être citées dans le corps même du texte des articles, et non pas en note de bas de page, sous la forme suivante : (**Balandier, 1988, 35**).

S'il y a deux références, la même année, pour un même auteur : (**Balandier, 1988a, 17**) et (**Balandier, 1988b, 70**).

Les notes de bas de pages servent donc uniquement à un complément d'analyse.

Lorsque deux citations d'un même ouvrage, d'un même article ou d'une même source se suivent immédiatement, mais correspondent à des pages différentes, mettre (**ibid., ##**).

Lorsque les deux citations qui se suivent correspondent à la même source et à la même page, écrire seulement (**ibid.**).

### **Bibliographie en fin d'article**

Toutes les références citées dans la contribution seront développées dans la bibliographie, sous la forme suivante :

#### **Article**

Filion M. (1995), « La publicité américaine à la radio canadienne : le cas du réseau français d'audio-Canada, 1938-1958 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 1, p. 71-92.

#### **Ouvrage**

Missika J.-L. (2006), *La fin de la télévision*, Paris, Le Seuil.

Plantay A. (1991), *De la politique entre les États : principes de diplomatie*, Paris, Pedone.

Raboy M. (1990), *Missed opportunities: the story of Canada's broadcasting policy*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

#### **Chapitre d'ouvrage**

Prémont K. (2010), « L'influence des médias américains sur la culture Québécoise ou l'impact de l'American Way of Life sur les Québécois » dans Lachapelle G.-F. (dir.), *Le destin américain du Québec : américanité, américanisation et antiaméricanisme*, Québec, Presses de l'Université de Laval, p. 115-136.

#### **Communication dans un colloque**

Montani P. (2015), « Silence tragique et stade préliminaire de la prophétie », dans Careri G. et Didi-Huberman G. (dir.), *L'histoire de l'art depuis Walter Benjamin : actes du colloque international organisé par l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 5-6 décembre 2008*, Paris, Mimésis, p. 125-153.

#### **Article de presse**

Barbier A. (2016), « Madagascar prête pour accueillir le Sommet de la francophonie », *Le Monde.fr*, 22/11/2016, disponible sur : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/22/madagascar-prete-pour-accueillir-le-sommet-de-la-francophonie\\_5035822\\_3212.html#hm2YfSt2JtSdK1Gl.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/22/madagascar-prete-pour-accueillir-le-sommet-de-la-francophonie_5035822_3212.html#hm2YfSt2JtSdK1Gl.99).

#### **Page web**

Centre de la francophonie des Amériques (2017), *Conférence de Jean-Martin Aussant : L'innovation sociale*, 07/05/2017, disponible sur : <http://www.francophoniedesameriques.com/blog/evenements/conference-de-jean-martin-aussant-conference-linnovation-sociale>, consulté le 25/05/2017.